

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	•
L'ADECOB ET LE DEPARTEMENT DU BORGOU	(
L'AMDC ET LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN	10
DONNEES GENERALES DE L'ACTIVITE	1
DEROULEMENT DE L'ECHANGE D'EXPERIENCES	16
JOURNEE 1 : COTONOU (23 FEVRIER 2015)	16
JOURNEE 2 : PARAKOU & N'DALI (24 FEVRIER 2015)	17
JOURNEE 3 : KALALE ET NIKKI (25 FEVRIER 2015)	19
JOURNEE 4 : N'DALI (26 FEVRIER 2015)	2
JOURNEE 5 : N'DALI (27 FEVRIER 2015)	3
CONCLUSIONS	3















INTRODUCTION

L'Agenda mondial concernant le développement urbain sera redéfini durant la Conférence des Nations Unies, HABITAT III en 2016. Celle-ci comprendra notamment une réorientation des politiques urbaines, et sera l'occasion de mettre en évidence le rôle des gouvernements locaux en tant qu'acteurs du développement. La contribution de CGLU est préparée à travers son Observatoire GOLD sur les thèmes de : l'urbanisme, le développement économique, l'inclusion sociale, la culture, le financement et la gouvernance. Les Villes Intermédiaires peuvent contribuer à cet agenda sous tous ces angles. En 2013 et 2014, la Commission chargée de la planification stratégique et urbaine ainsi que le Secrétariat, en coopération avec la Chaire UNESCO—CIMES, ont commencé à positionner les Villes intermédiaires dans l'agenda urbain grâce à la collaboration des agences des Nations Unies, telles que l'OIT et ONU-HABITAT, ainsi qu'avec les membres et les initiatives associées au processus. Cela confirme la nécessité d'intégrer au mieux le travail concernant les Villes Intermédiaires.

Dans ce contexte est née l'idée de créer un groupe de travail au sein de CGLU / action sur les villes intermédiaires, qui serait en lien avec des réseaux régionaux, des associations de villes et/ou les gouvernements locaux.

L'échange d'expériences autour du développement économique local qui a eu lieu à N'Dali (Bénin) du 25 au 27 Février 2015 entre l'équipe de l'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC) et l'Association pour le développement des Communes de Borgou (ADéCoB) s'insère justement dans les actions du Groupe de Travail sur les Villes Intermédiaires ayant été créé en avril 2014 au sein de CGLU. Son objectif vise l'amélioration du positionnement des villes intermédiaires dans l'agenda global, à travers des démarches indiquées ci-après :

- a. **Lobby international** : Améliorer les politiques urbaines internationales et nationales, notamment en termes de gestion et de planification urbaine ;
- b. **Gestion**: Les villes ont besoin de se doter de nouveaux instruments basés sur le travail en réseau et l'internationalisation qui les aideront à élaborer leurs politiques ;
- c. **Information** : la dissémination du travail a commencé avec l'élaboration du Document Cadre, le «groupe yammer » et la communication de CGLU via différents canaux d'information ;
- d. **Apprentissage et mise en pratique** : Il s'agit de soutenir et d'évaluer les groupes d'apprentissage liés à des questions clés (un ou deux Learning Exchange par an);

Ainsi, cette activité constitue la suite d'une série des rencontres tenus au cours de cette dernière année tels que la 3ème édition du Forum International des Médinas (Tanger, avril 2014), l'atelier de confirmation de la présidence du Groupe des Villes Intermédiaires par la Commune de Chefchaouen (Chefchaouen, avril 2014), l'atelier-séminaire de coopération sud sud et triangulaire sur les « politiques urbaines/rurales pour la création d'emplois décents » (Chefchaouen, Septembre 2014).

Par ailleurs, lors de l'atelier-séminaire de coopération sud - sud et triangulaire sur les « politiques urbaines/rurales pour la création d'emplois décents » (Chefchaouen, Septembre 2014) ayant compté avec la participation de nombreux villes et réseaux de l'Afrique de l'Ouest, il y a eu un échange autour des bonnes pratiques de développement économique, urbaine et sociale dans une dynamique d'échange entre espaces urbains et ruraux, en vue de la promotion de l'emploi décent.

Parmi les objectifs de cet atelier, il avait était fixé l'identification d'expériences et pratiques en mesure d'être transférées et l'établissement des accords de coopération Sud-Sud ou triangulaires.

Dans ce sens, l'ADéCoB adressait quelques mois après la tenue de l'atelier une demande d'adhésion au Groupe de Travail des Villes Intermédiaires et de collaboration avec l'AMDC.

L'organisation de cette activité à N'Dali est donc le fruit des travaux menés à Chefchaouen en Septembre 2014 et répond à la volonté de CGLU de renforcer la coopération sud - sud entre les villes et les réseaux de villes membres du Groupe de Travail des Villes Intermédiaires.



L'ADECOB ET LE DEPARTEMENT DU BORGOU

L'ADéCoB

L'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADÉCOB) a pour principal but de renforcer le processus de décentralisation au Bénin et de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le Département du Borgou en contribuant à améliorer de manière durable les conditions de vie des populations. Elle renforce les capacités de ses communes membres et des acteurs locaux et agit en appui au développement économique local et à l'amélioration de la gouvernance, de la sécurité alimentaire des populations en particulier des femmes et des groupes vulnérables. L'ADÉCOB a choisi entre autre de s'ouvrir d'avantage aux activités de promotion du développement économique. C'est dans ce cadre qu'elle a accepté la main tendue de l'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC) pour l'organisation d'une mission d'échange d'expériences sur l'économie locale entre les deux structures, au titre de l'année 2015.

Tenant compte de ce que la promotion de l'économie locale est un axe important de son plan d'action, l'ADÉCOB a décidé d'organiser cet échange d'expériences suite à l'atelier-séminaire de coopération sud - sud et triangulaire sur les « politiques urbaines/rurales pour la création d'emplois décents » (Chefchaouen, Septembre 2014) auquel la délégation de l'ADÉCOB avait pris part. Ainsi, l'ADÉCOB a organisé cette rencontre du 22 au 28 février 2015 à N'Dali.

Le présent rapport s'articulera autour des préparatifs de cette mission d'échange, du déroulement proprement dit des échanges et de la phase d'après mission.

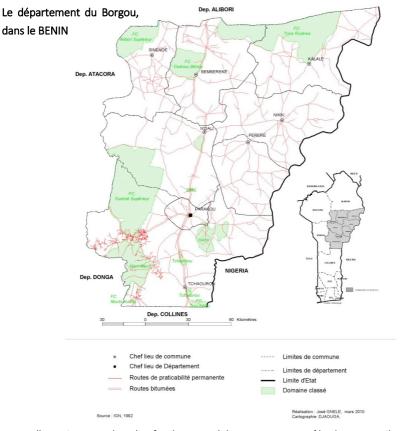
Présentation du Borgou

Située entre 8°45′ et 10°30′ de latitude Nord et 2° et 3°50′ de longitude Est, le département du Borgou est constitué de huit communes à savoir Parakou, Nikki, Pèrèrè, Kalalé, Tchaourou, Sinendé, Bembèrèkè et N'Dali. Il couvre une superficie totale de 26.208 km², soit 17,6% du territoire de la République du Bénin et le département le plus vaste du pays, juste un peu devant l'Alibori (25.890 Km²). Suivant les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2013, la population du département a dépassé le cap du million d'habitant, soit environ 10% de la population totale du pays. Alors qu'au niveau national, le taux de croissance démographique se situe à 3,25%, celui du département du Borgou est de l'ordre de 4,35%, ce qui fait doubler la population double tous les 16 ou 17 ans et pourrait tripler en 2013 (d'après les résultats des études ECOLOC) à en 23 ans. Ainsi, passant de 724 mille habitants en 2002, la population du département est parvenue au-dessus de 1 million. La croissance de la population rurale restera un peu plus élevée que celle urbaine, passant de 409 mille à 1 million 105 mille habitants en 2025, soit un triplement de l'effectif. Cela fera passer l'espace cultivable disponible par actif agricole de 15,8 ha à 5,9 ha. Ces dernières décennies, l'évolution du peuplement est marquée par un gonflement des populations des

centres urbains secondaires et le développement des agglomérations. D'un effectif de 28 en 2002, les localités de 5000 habitants et plus dépassent la cinquantaine en 2008, atteindront 89 en 2018 et 135 en 2025. Elles connaîtront donc probablement une multiplication par 5 en 23 ans.

Anciennement en direction de Parakou (la ville pôle du Nord-Bénin), qui était le seul pourvoyeur important d'emplois urbains, à l'échelle de ce département, l'exode rural se fait maintenant beaucoup plus vers les villes intérieures du département et aussi en direction des grosses agglomérations. Cette poussée migratoire vers ces centres semble traduire beaucoup plus un déclin d'attractivité du monde rural, conséquence de la chute de la production cotonnière et de la rareté des perspectives offertes par l'agriculture. Attirés par la modernité, les jeunes ruraux se ruent vers les villes et les gros centres agglomérés. Mais ils préfèrent s'arrêter généralement dans la ville chef-lieu de leur commune, le coût de la vie étant plutôt élevé à Parakou pour espérer y survivre assez convenablement, sauf pour ceux qui parviennent à s'insérer dans les petits métiers : racoleurs dans les gares routières, conducteurs de taximotos, etc. Cette migration fait augmenter dangereusement le taux de chômage dans les villes et accroît les besoins en services urbains.

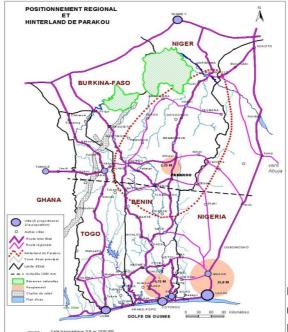




Une telle croissance, dont les fondements échappent au contrôle des appareils publics centraux et dont les effets sont à peine contrôlés par les autorités municipales, génère de redoutables défis, notamment en termes d'accueil et de soutien aux activités productrices de richesses, d'emplois à créer, de transports à organiser, de tension sur l'espace urbain, de production de logement, de financement des équipements scolaires et de santé. Ces mutations socio-spatiales induites par la croissance mal maîtrisée et son corollaire d'urbanisme « touchent à l'espace et aux représentations qu'en font les hommes (...); elles touchent également aux rapports hommes-espaces (...); ce sont des mutations sur lesquels il faut s'interroger, du point de vue de la géographie» (GNIMADI C., C., 2012). Ces défis auxquels doivent faire face aujourd'hui les pouvoirs locaux sont actuellement hors d'état d'être relevés, au point d'amener certains acteurs à conclure que: «Ce n'est plus tant le processus d'urbanisation, phénomène dont on sait qu'il est irréversible et de longue durée, que la capacité des municipalités à le réguler et à lui donner sens, qui est désormais doublement en question » (FAURE Y -A. et LABAZEE P. 2002).

Le Borgou présente les niveaux de pauvretés parmi les plus élevés du pays, même si les efforts de ces dernières années ont permis de relever la situation. Cependant, il présente de nombreux atouts pour son développement:

- Première région agro-pastorale du pays, avec au moins 1/4 de la production agricole nationale;
- Pour certaines spéculations telles que l'igname et le maïs, le département se hisse au premier rang du pays avec respectivement 42% et 22,4% de la production nationale annuelle;
- Deuxième bassin cotonnier du pays après l'Alibori, cette culture rapport près de 40% des recettes d'exportation du pays;
- Le département occupe la première place pour la production d'anacarde devenue aujourd'hui la deuxième filière d'exportation du Bénin;
- La plus grande réserve de terres en friche, une pluviométrie favorable aux différentes productions céréalières, et l'adaptabilité des sols aux principales cultures céréalières du pays;
- Une longue frontière avec la République Fédérale du Nigéria qui est devenue, avec ses
 180 millions d'habitants, la première économie de l'Afrique.



Le positionnement régional de Parakou

L'AMDC ET LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN

L'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC)

L'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen a été créé en Juin 2014 par la Commune de Chefcahouen sous le soutien du FAMSI à travers un projet financé par le Gouvernement de la Région de l'Andalousie (Espagne) qui est toujours en cours d'exécution.

L'AMDC est donc, un instrument mis à disposition par le gouvernement municipal de Chefchaouen au profit des institutions, des entreprises et des citoyens afin de promouvoir la croissance économique et le développement durable dans la ville.

Ainsi, l'AMDC ouvre pour la mise en place des initiatives et projets visant l'amélioration du système de production en fonction des critères de qualité, l'innovation et la durabilité. L'Agence offre des services avancés de soutien à la production, en particulier les petites entreprises et les entrepreneurs.

Les piliers de base de l'AMDC sont les suivants : la collaboration avec les acteurs locaux, la promotion de la culture entrepreneuriale et une attitude proactive à l'égard des institutions. Dans ce sens, la participation des acteurs locaux est fondamentale pour construire le capital social nécessaire à la génération d'innovation, de connaissance et de l'amélioration de la qualité de vie de la population locale.

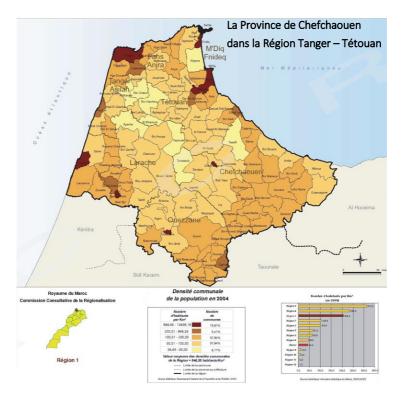
La gestion efficace des ressources publiques, la promotion du territoire, la recherche, la formation, l'assistance technique et l'évaluation sont les services fournis par l'Agence pour atteindre ses objectifs. Ces services sont conçus pour offrir la plus haute qualité dans le travail effectué avec les institutions, les entreprises, les entrepreneurs et les citoyens.



La Province de Chefchaouen

La Province de Chefchaouen a été créée par le Dahir portant la loi n° 1-75 -688 du 11 Rabia II 1395 (23 Avril 1975).

La ville de Chefchaouen, qui est le chef-lieu de la Province, tire son nom du mot berbère «Chefchaouen » qui signifie « Cornes » en raison des sommets montagneux qui dominent la cité. Elle a été édifiée en l'an 876 de l'hégire (1.471) par Moulay Ali Ben Rachid.



Les délimitations de la province ont été modifiées récemment par le décret n° 2.09.320 du 17 journada II 1430 (11 Juin 2009) modifiant et complétant le décret n° 2.08.520 du 28 Chaoual 1429 (28 Octobre 2008) fixant la liste des cercles, des caïdats et des communes urbaines et rurales du Royaume ainsi que le nombre de conseillers à élire dans chaque commune. Désormais le cercle de Mokrisset relève de la province d'Ouezzane.

La superficie de la Province est de 3.311,11 km2 et ses limites sont : la Méditerranée sur une longueur de 120 Km, au nord ; les Provinces de Taounate et Ouezzane au sud ; la Province d'Al Hoceima à l'est et les Provinces de Tétouan et Larache, à l'ouest.

Le relief est très accidenté avec des sommets dépassant parfois 2000 m (Jbel Lakraa 2.159 m et Jbel Tissouka 2.122 m à Bab Taza ainsi que Jbel Tizirane 2.106 à Bab Berred). La ville de Chefchaouen se situe à 600 m d'altitude.

On distingue dans cette Province trois variétés de climat :

- Zone Montagneuse: Pluvieux et froid en hiver et doux en été avec des précipitations variant de 800 à 1.400 mm/an parfois 2.000 mm/an et des chutes de neige.
- Zone Côtière : Semi-aride avec des précipitations
- Zone : Sud est : Humide en hiver et sec en été.

Pour ce qui est du découpage administratif la Province de Chefchaouen comprend :

Pachalik: 1Cercles: 5

Annexes Administratives : 3

• Caidats: 12

Communes Urbaines : 1Communes Rurales : 27.

La population de la province s'élève à 422.891 habitants (dont 35.709 habitants en ville de Chefchaouen) selon le recensement de 2004.

Originairement berbère, la population constitue la résultante de différentes migrations et brassages qui se sont succédé au fil des siècles dont notamment les populations arabes orientales et celles de souche andalouse.

Les caractéristiques naturelles, historiques et humaines de la région ont permis à cette population de préserver un certain nombre de spécificités culturelles et des traditions patrimoniales, vestimentaires et festivals riches et variées.

Compte tenu de l'environnement montagneux de la Province et de sa position géographique, les moyens de subsistance des habitants proviennent principalement des ressources ci-après :

- L'agriculture, y compris la céréaliculture et l'élevage.
- La pêche, vu les richesses halieutiques de la Province qui dispose d'un littoral sur la Méditerranée sur une longueur estimée à plus de 120 kms.
- Le tourisme.
- L'artisanat.
- L'industrie et le commerce.

L'agriculture dans la Province de Chefchaouen constitue la principale ressource des habitants. Elle emploie 85 % de la population active. Cependant, sa rentabilité reste très limitée en raison des facteurs ci-après :

- Les difficultés du relief.
- Le morcellement excessif des exploitations agricoles.
- La faible fertilité des terres en raison du lessivage continu occasionné par l'érosion du fait de la nature morphologique fragile du sol, du climat et de la topographie.
- La faiblesse des superficies irriguées et irrigables.

Le nombre des exploitations agricoles : 37863 (selon le recensement général de l'agriculture de 1996).

La céréaliculture constitue la principale culture de la Province et couvre annuellement plus de 60 % de la superficie agricole utile (S.A.U.).

La production céréalière (moyenne annuelle) est de : Blé dur (180.000 qx / an) ; Blé tendre (280.000 qx / an) et Orge (240.500 qx / an).

La Production de la Campagne agricole 2012-2013 est de : 700.500 qx.

Pour ce qui est de l'arboriculture, la Province dispose de superficies importantes occupées par les plantations fruitières estimées à 48.000 ha. L'essentiel de la superficie de l'arboriculture fruitière est occupée par l'olivier (75 %) avec une production de 117.000 T soit un rendement moyen de 34 qx/ha.

L'élevage occupe le second rang après les cultures. Selon le recensement du cheptel réalisé au cours de l'année 1996, la Province dispose de 315.524 têtes de cheptel réparties comme suit:

Espèce	Nombre têtes
Ovins	36.870
Bovins	54.298
Caprins	181.306
Equidés	43.050
Total	315.524

La production animale		
(Moyenne annuelle)		
Espèce	Production	
	En tonnes	
Viande ovine	319	
Viande bovine	3.832	
Viande caprine	690	

Les Coopératives agricoles sont au nombre de 86.

La forêt constitue également une ressource économique importante pour la population rurale. La forêt se caractérise par la variété des essences qui la composent et dont les principales sont : le chêne-liège, le sapin, le cèdre et le pin maritime.

La forêt participe donc largement au développement économique et social par les recettes qu'elle occasionne aux communs rurales et qui ont atteint :

ANNEE	VALEUR EN DH
2009	6.103.704,65
2010	7.855.654,52
2011	16.213.497,39
2012	15.775.074,62
2013	11.449.797,01

La Province dispose dans le domaine du tourisme de potentialités importantes et diversifiées constituées de monuments historiques, de nombreuses plages de sable et de vastes forêts avec une faune et une flore très variées.



DONNEES GENERALES DE L'ACTIVITE

ACTIVITE: Echange d'expériences en matière de développement économique locale entre l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADéCoB) au Bénin et l'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (Maroc) dans le cadre du Groupe de Travail pour les Villes Intermédiaires de CGLU;

LIEU: Villes de Parakou, Kalalé N'dali et Nikki, Département du Borgou (Bénin);

DATE: Du 23 au 28 Février 2015;

OBJECTIFS:

- Renforcer la coopération entre la Commune de Chefchaouen et celles de l'ADéCoB;
- Echanger les expériences en matière Développement Economique Local (DEL) entre l'AMDC et l'ADéCoB:
- Transférer certains outils informatiques et méthodologies de planification dans le domaine du DEL menés par l'AMDC.

PARTICIPANTS:

Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC):

- Mme Eva Gallardo, Réfèrent des projets de Coopération Décentralisée à l'AMDC et Coordinatrice du projet et Coordinatrice au RMM du projet « Promotion de la Culture de reddition des comptes dans les communes urbaines de la Région de Tanger Tétouan »;
- Mme Dalila El Harras, Coordinatrice du projet d'appui à la création de l'AMDC et référent du dossier Diète Méditerranéen au niveau de l'AMDC:
- M Elias Afassi, Coordinateur de projet de mise en place de Centre de Dynamisation du Tissus économique de Chefchaouen et référent pour les activités de promotion touristique à l'AMDC;

Association pour le développement des Communes de Borgou:

Jour 1: Secrétaire Exécutif de l'ADéCoB

Jour 2: Secrétaire Exécutif de l'ADéCoB

Jour 3: Président et équipe technique de l'ADéCoB, acteurs terrain (marché à bétails, commerçants de produits vivriers, acteurs de la mobilisation de ressources locales à la Mairie)

Jour 4: une trentaine de personnes : 08 Maires du Borgou, 08 agents de leurs communes, 05 membres du personnel de l'équipe technique de l'ADéCoB, 09 représentant des partenaires et autres acteurs du DEL dans la région du Borgou ;

Jour 5: 10 personnes : 07 membres de l'équipe technique de l'ADéCoB, 03 agents des communs en charge des Systèmes d'Information Territorial (03 communes pilotes)

DEROULEMENT DE L'ECHANGE D'EXPERIENCES

JOURNEE 1: COTONOU 23 FEVRIER 2015

Réunion avec la Coopération Suisse

Afin de profiter de notre passage par Cotonou, l'ADéCoB a programmé une visite de courtoisie au siège de la Coopération Suisse au Bénin. La délégation a été accueillie par MM Gérard Lalèyè et Serge-Camille Tonoukouin, tous deux Chargés de Programme au Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (DDC).

Après un tour de table pour les présentations, une brève présentation de la part de la délégation sur l'objectif de la mission au Bénin a été exposée ainsi que la remise d'une copie du bilan de la coopération Décentralisée afin de voir le travail entamé entre 2009-2013.

Ensuite, les représentants de la Coopération Suisse nous ont expliqué que le Bénin fait partie des pays prioritaires de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), qui est représentée officiellement à Cotonou par le Bureau de la Coopération suisse et réalise depuis plus de 30 ans, ses activités d'appui prioritairement dans les départements du Borgou et de l'Alibori.

Les secteurs d'intervention sur lesquels cette coopération agisse au niveau du pays sont les suivants :

- Agriculture et sécurité alimentaire : Développement de systèmes de production et de services ruraux favorisant une utilisation durable des ressources naturelles ;
- Éducation de base et formation professionnelle : Garantie de l'accès aux savoirs essentiels par des systèmes éducatifs formels et non formels de qualité ;
- Réformes de l'Etat et de l'économie : Renforcement de l'État au service de la population, de la démocratisation, de politiques économiques et fiscales équitables et respect des droits humains ;
- Santé : Gestion des systèmes de santé, contrôle des maladies transmissibles et santé reproductive;
- Plaidoyer et bonne gouvernance : Renforcement de l'État de droit, de la justice sociale, de la répartition des pouvoirs et de la stabilité économique ;
- Egalité des femmes et des hommes : Égalité des chances des hommes et des femmes dans l'ensemble des processus de développement pour une société équilibrée ;

JOURNEE 2 : PARAKOU & N'DALI 24 FEVRIER 2015

Visite du Centre Songhaï (Parakou)

Une visite au centre Songhaï de Parakou a eu lieu durant cette deuxième journée de mission. Cette visite avait pour but de connaître le fonctionnement du Centre Songhaï, compte tenu de la réussite de ce modèle de centre de transformation socioéconomique des zones rurales au Bénin, ayant été créé sur plusieurs départements du pays. Ce site, ouvert en 1999 à l'Est de Parakou sur 300 hectares est spécialisé dans l'agriculture à grande échelle, les cultures vivrières, la diversification, la mécanisation et la formation.

Avant de parcourir les installations du centre, le guide a présenté de manière générale le cycle sur lequel ont été définies les différentes activités que ce soit agricoles (arboriculture, maraichage, etc.), d'élevage (aviculture, cuniculture, la pisciculture, etc.), transformation, ou autres, qui sont menées au niveau du centre en suivant un modèle d'aménagement du territoire simulant un village rurale où il y a une interconnexion entre l'ensemble des activités.



La visite s'est suivie d'un tour sur chacune des unités, à savoir :

- L'étang d'eau contenant des algues et qui sert à approvisionner en eau les autres unités (Zonepiscicole, la zone de culture des plantes aquatiques pour la lagune, les parcelles agricoles, l'unité de production de biogaz, etc.);
- Les parcelles de production végétale, où ils font la culture des mangues, de l'arbre de karité, de bananes, des oranges, le maraichage, etc.;
- La zone des services socio-économiques où l'on trouve l'école, le centre culturel, le marché, l'hôpital, la salle TIC ;
- La zone industrielle pour le PME et PMI où ils font la transformation des produits agricoles en vue de sa commercialisation (recyclage des emballages, production de savons, de jus de fruits, de gâteaux, etc.)
- Les différentes unités d'élevage de lapins, de porcs, de vaches, de poulets, de dindons, de canard, de perdrix, la pisciculture, etc. et l'incubateur pour les canards ;
- L'unité de production et utilisation de biogaz ;

Et le point de vente des produits manufacturés au niveau du centre (savons, jus de fruits, biscuits, etc.)

Accueil au siège de l'ADéCoB

A l'arrivée à N'dali, la délégation de Chefchaouen a été accueillie par l'équipe de l'ADéCoB à qui est souhaité la bienvenue et une visite des installations de l'association.

Visite à l'usine de coton de N'dali

En fin de journée, la délégation a été accompagnée pour une visite de prospection à l'usine d'égrenage de coton de la ville de N'dali, où elle a été reçue par le Chef de l'usine qui leur a facilité des informations générales sur l'historique et la gestion de l'usine (horaire, rotation du personnel, profil des employés permanents et saisonniers, maintenance, etc.).

Ensuite, une visite des installations s'est poursuivie avec l'accompagnement du technicien en chef qui a expliqué le cycle de traitement du coton depuis son arrivée à l'usine, en passant par les différentes phases d'aspiration, le nettoyage, la séparation du grain de la fibre, le peignage de la fibre, la transformation de la fibre en nappe, le compactage, l'emballage, l'étiquetage, le stockage et l'analyse de qualité.

Des informations sur le pesage, les chiffres d'affaire, l'évolution de prix d'une campagne à l'autre, le moyen de transport jusqu'à l'usine, le rôle de l'Etat et des privés dans le secteur, l'exportation, etc. ont également été évoquées.

JOURNEE 3: KALALE ET NIKKI 25 FEVRIER 2015

Passage par l'Hôtel de ville de la Commune de Nikki

Cette troisième journée de travail a démarrée par une visite de protocole à la Commune de Nikki, où la délégation et le Chargé de Programme développement économique local de l'ADÉCOB, M Rachidi Boni Yara, ont été reçus par le chef d'arrondissement et le chef des affaires Economiques et son assistant qui ont ensuite accompagné la délégation à l'usine d'égrenage MCI de Nikki.

Visite à l'usine d'égrenage « MCI » de Nikki

C'est le Directeur de l'usine qui a reçu la délégation pour une brève présentation du mode de gestion de l'usine et apporter quelques données sur:

La production: La production au cours de la campagne de 2014 est arrivée à 60000 tonnes de coton. Pour la campagne 2015 la date de démarrage est du 4 janvier. La collecte se fait au niveau des parcelles de la commune de Nikki et les communes environnantes (Pèrèrè, Kalalé, entre autres). L'usine a connu une hausse de la production au cours des quatre dernière années;

Les produits finis de l'usine sont la fibre, grain et déchets, dont les destinations sont les huileries existant sur places pour le grain ; et l'exportation pour ce qui est de la fibre.

Le transport du coton à partir des parcelles agricoles jusqu'à l'usine comme le produit final jusqu'au port de Cotonou s'achemine via des camions de particuliers et/ou sociétés privées locales.







Le personnel: L'usine compte sur le personnel permanent, composé d'environ 20 personnes et du personnel occasionnel mobilisé par campagne selon les besoins de l'usine. Pendant le mois où il y a moins de travail lié au traitement du coton, le personnel se concentre sur les tâches de maintenance et révision des machines.

Normalement, la formation et encadrement du personnel nouvellement recruté se fait par le personnel plus expérimenté. Le personnel embauché est constitué presque dans sa totalité par des habitants de Nikki.

La relation usine / Commune de Nikki: La relation entre l'usine et la Commune se base dans le soutien de cette dernière pour la réception du coton et l'organisation du syndicat. De l'autre côté, l'usine paye un impôt local au niveau de la Commune. Egalement, dès que la Commune fait appel à l'usine pour agir dans les œuvres sociaux, normalement, l'usine réponde favorablement selon la demande

Après cette réunion, la délégation a été accompagnée pour une visite des différentes unités de l'usine, qui sont exactement les mêmes que celles ayant été visités au niveau de l'usine de coton de N'dali, à différence de l'existence d'un lit de plus pour la séparation de la fibre et des grains, à N'dali l'usine compte avec 3 lit et à Nikki, 4 lits.

Visite au marché de bétail de Dèrassi Commune de Kalalé

Vers midi, nous sommes arrivés à la Commune de Kalalé pour visiter le marché de bétail, nommé marché « Dèrassi ».

Nous avons pu rencontrer les membres du Conseil d'administration et du Comité de gestion du marché, à savoir : Le Président, le Vice-président, le Trésorier, le Secrétaire General du comité de gestion et le CA de l'arrondissement.

Le marché a été créé en 1991 grâce à une concertation entre les autorités locales et les commerçants, dont le soutien est venu du Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU) dans le cadre du projet PDEB (Projet Développement d'élevage dans le Borgou). Il y a eu une phase de sensibilisation chez les éleveurs pour les orienter à vendre leur bétail à l'intérieur du marché.

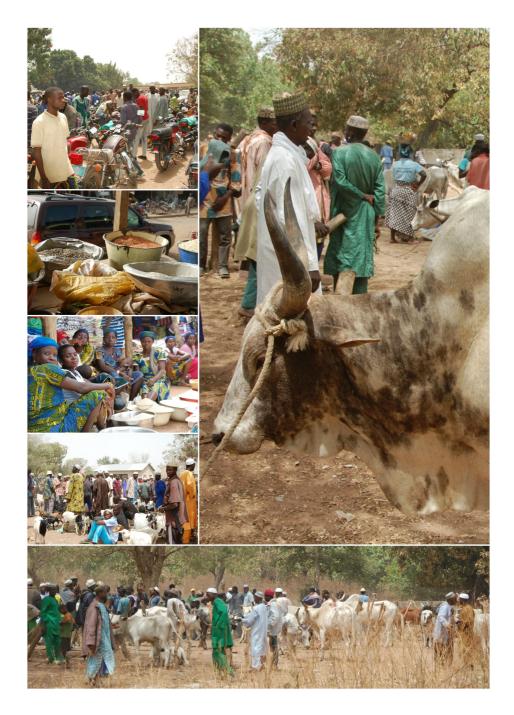
Le conseil d'administration arrive à faire un suivi comptable des bétails vendus localement, mais pas de ceux destinés à l'exportation vers le Nigeria. C'est sur la base des reçus de transactions qu'ils font leur comptabilité. Concernant la taxation, il existe deux taxes selon le type de bétail, soit bœuf ou petit ruminant. Le 50% de cette taxe revient à la Mairie et le 50% restant sert à la gestion du Conseil d'administration et personnel du marché.

La collecte de taxe n'est pas du tout effective à cause de trois facteurs :

- 1. une corruption naissante chez le personnel du marché, notamment les gardiens des portes du marché qui négocie de leur côté avec les marchands ;
- 2. l'existence de 4 portes d'entrée au lieu d'une entrave le control ;
- 3. la tendance des marchands à déclarer leurs ventes en destination à l'exportation et pas à la vente locale pour éviter le payement de la taxe concernée, même s'ils sont sensibilisés sur les avantages du payement des taxes.

Le Conseil a élargie la commercialisation des autres produits au niveau du marché pour avoir plus de revenus (motos, tissus, les produits à consommation locale, les vêtements, les utiles ménage et agricoles, etc.). Mais, la Commune n'impose pas de taxes sur ces produits.

Les prérogatives pour le statut du marché de Dèrassi reviennent à la Commune. Pour ce qui est du renouvellement du bureau du Conseil d'Administration ils trouvent de difficultés à le systématiser. Après la rencontre des membres du Conseil d'Administration, nous avons fait le tour du marché.



Réunion avec les acteurs économiques de Nikki et les membres du comité de gestion de la Boutique ONASA (l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire)

En début d'après-midi, nous avons retourné sur Nikki pour une réunion avec le Comité de gestion d'ONASA et quelques commerçants, ayant eu lieu à la boutique ONASA. Les personnes qui nous ont accueillis étaient le Président du Comité, le Président du magasin de stockage et son adjoint, deux magasiniers et quelques commerçants de plus.

Les installations où nous nous sommes réunis sont des locaux pour le stockage et la vente des produits vivrières qu'ont été bâtis en 2002-2003 avec le soutien de l'Union Européenne et la parcelle accordé par la Commune. Les commerçants ont également contribué.

Les produits commercialisés sont la noix de karité, l'anacardier, le maïs, le sorgo, le mil, le soja, l'igname, dont leurs prix de vente sont fixés avant chaque campagne et puissent rehausser ou rebaisser selon les prix internationaux.

L'évolution dans la vente des produits vivriers a connu une chute des prix (de vent) à cause des tendances du marché international, et plus particulièrement du Nigeria, suite à la production sur place de ces mêmes produits.



A cela s'ajoute la difficulté de trouver de crédits sur place, puisqu'ils existent des maisons de micro crédits, mais pas de banques. Cela fait que les commerçants trouvent de difficultés pour faire face au paiement des taxes de la Commune.

A ce propos, nous avons partagé une expérience d'autofinancement qui semble donner de bons résultats au niveau de la ville de Chefchoauen en termes d'accès au crédit pour l'achat de logements. Mais cela puisse être adapté à différents activités ou secteurs.

Il s'agit d'une association créé dans le but d'autofinancer ses membres, à travers la création d'un capital commun, à partir duquel l'on octroi des crédits sans intérêt. Le fonctionnement et gestion de l'association, de l'acquisition des actions et de l'autofinancement de ses membres est régi par un auto-règlement.

Le point de départ revient sur la valorisation du prix des actions de manière annuelle. Donc, les membres de l'association signent un engagement pour procéder au paiement mensuel (cotisation) du nombre d'actions acquis.

Au cours de l'Assemblée générale, les membres arrêtent l'ordre de priorités sur lesquelles octroyer le crédit « sans intérêt » aux membres de l'association. Ces priorités sont définies sur la base d'un barème qui mesure les besoins (salaire, propriétés, nombre enfants, location de maison, etc.) pour l'appliquer à la situation de chaque membre de l'association.

L'assemblé dresse aussi une liste avec la ponctuation de chaque membre de l'association afin d'identifier les membres qui ont plus besoin d'un crédit.

Mais, le crédit est octroyé juste pour des achats et/ou acquisitions de biens, dans ce cas, liés au logement familial. Puisque l'association de Chefchoauen a été créée à cet effet. Mais, cela puisse être adapté aux autres secteurs (parcelles agricoles, biens & services, etc.)

L'association de Chefchaouen, a été créée en 2014. Actuellement elle compte avec 65 membres, dont 4 ont bénéficié de crédits à la hauteur de 80000 € chacun.

Ce magasin a été construit avec le soutien d'un partenaire étranger (UE) à travers différentes phases, à savoir :

- 1. Identification d'une parcelle proche du marché ;
- 2. Procédure pour la demande ;
- 3. Mobilisation des contributions de 6000 CFA par commerçant pour faire face à certains frais liés à la construction du magasin (sable, électricité, etc.);

Avant de procéder à la visite des installations, les membres du conseil d'administration nous ont facilité quelques détails sur les caractéristiques des locaux et le système de location et gestion employé. Ainsi, le magasin est composé de 6 compartiments, et le prix de location est de 8000 CFA par compartiment.

Pour plus d'information sur cette forme d'autofinancement voir sur ce link : (http://fr.wikipedia.org/wiki/D% C3%A9croissance (%C3%A9conomie)

En ce qui concerne le tarif pour stockage de la marchandise, chaque sac de produits vivriers déposé au local coute 100 F CFA, dont rien ne parvient à la Mairie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration doit payer une taxe de 15000 à 50000 CFA aux services d'impôt de la Mairie, ainsi que la TdL (taxe de développement local) pour une valeur de 10000 FCFA par camion chargé.

Par contre, des 2000 commerçants concernés il y en a certains qui éprouvent de difficultés pour payer ces taxes, ce qui créé de soucis avec la Commune.

En plus, la cotisation est définie sur la base de projets ou activités concrètes et n'est pas payée de manière systématique pour une période ponctuel qui soit annuelle ou mensuel.

Avant les mots de clôture de la réunion et avant de faire la visite des installations, les commerçants ont adressé une demande à la délégation marocaine de voir la possibilité d'établir de relation de transaction de produits entre les deux pays.

Ensuite le tour dans les différents locaux nous a permis de voir le système de stockage des produits vivrière et de mettre fin à la visite du magasin ONASA.

Réunion avec les fonctionnaires de la Commune de Nikki



La visite de la Commune de Nikki s'est poursuivie d'une réunion à l'Hôtel de ville de la Mairie, où nous avons rencontré les fonctionnaires des services suivants :

- Service d'impôts, service des recettes perception
- Division de la Planification, registre fonction urbain et TIC
- Service des affaires économiques et marchandes

La réunion a démarrée par un tour de table pour les présentations. Ensuite, une explication générale sur la mobilisation de ressources propres de la Commune a été facilitée par le chef du service des affaires économiques et marchandes, qui nous a éclaircis sur l'existence de deux catégories, les ressources fiscales et les ressources non fiscales.

Pour les ressources fiscales, la Commune collecte des ressources liées à la taxe de la patente, la Taxe de Développement Local (TDL) à travers des équipes de collecteurs de taxes qui se déplacent sur les lieux.

Pour les ressources non fiscales, l'on trouve la prestation de service, légalisation, droit de timbre, les recettes des équipements (marchés, abattoirs, etc.) et l'exploitation du patrimoine (boutiques loués aux commerçants, etc.)

Néanmoins, les fonctionnaires ont mis sur la table certaines difficultés dont la Commune fait face tel que la réticence des populations à payer les taxes qui provoque l'insuffisance des moyens.

Avec l'appui de l'ADéCoB, à partir de 2014, l'informatisation du service de registre foncier a permis à la Commune de faire un suivi des propriétés bâties et non bâties d'une manière plus exhaustive lui permettant le recensement annuel de ce type de propriétés et en améliorant ainsi la mobilisation de ressources fiscales, le suivi de l'évolution des infrastructures et en améliorant la localisation des contribuables.

Il y a encore un autre type de taxe que la Commune collecte à partir de la licence des motos, véhicule prioritaire dans la mobilité urbaine et, même, interurbaine.

Pour ce qui est des subventions de l'Etat, elles se font à travers le FADEC (Fonds d'Appui au Développement des Communes). Au titre de l'année 2014, par exemple, le montant du FADEC -fonctionnement accordé par l'Etat à la Commune de Nikki est d'environ 20 millions de Francs CFA, contre 360 millions de FCFA, pour les investissements. Les ressources provenant des transferts de l'Etat, représentent actuellement plus de 80 % des ressources totales des Communes.

Suite à ces précisions concernant la mobilisation de ressources propres de la Commune de Nikki, les fonctionnaires ont tenu à se renseigner sur l'existence au niveau de Chefchaouen d'un suivi judiciaire des contribuables refusant de payer les taxes. Question à laquelle, la délégation a confirmé avec un exemple concernant la location de patrimoine de la Commune (bazar, café, etc.), où le contribuable puisse être poursuivi en justice et pénalisé, mais, par contre, la Commune ne peut pas l'obliger à quitter le local.

Finalement, l'équipe de la Commune de Nikki nous a expliqué qu'au Bénin, la répartition administrative compte avec un échelon inférieur à celui de la Commune, et il s'agit de l'arrondissement. L'arrondissement ne dispose pas d'une autonomie financière, mais juste d'une certaine autonomie pour de gestions administratives portant notamment sur les actes d'état civil (mariage, naissance et décès), les actes domaniaux et foncières.

La journée sur Nikki a pris fin avec une visite de courtoisie au SINA BOKO (Roi suprême, en Baatonu, la principale langue parlée dans la région) qui est l'une des plus importantes autori-

tés morales du pays et le premier dans la région. Le Roi de Nikki nous a accueillis dans son palais Royal, où nous avons eu l'occasion d'échanger sur l'objectif de notre mission avec son Premier ministre et échanger quelques cadeaux. Suivant les données historiques (BIO BIGOU B. L. 2012) le SINAN BOKO de Nikki dirigeait un territoire qui s'étendait non seulement sur une partie de l'actuelle République Fédérale du Nigéria, mais également, une bonne partie de l'actuelle République du Bénin (probablement, plus de 50% du territoire).

JOURNEE 4 : N'DALI 26 FEVRIER 2015

Le 26 Février a été réservé à un séminaire sur l'échange d'expériences axées sur le Développement économique locale, ayant eu lieu à la salle de réunion de la Mairie de N'Dali, sous la présidence de Babio I. Issaou, Maire de la Commune de Pèrèrè et Vice-président en charge de la Coopération Décentralisée, au sein de l'ADéCoB.

Ont pris part à cette séance, 34 personnes provenant de :

- Des associations intercommunales des départements de l'Alibori et des Collines ;
- Des représentants des Communes du Borgou (élus et cadres techniques en charge du DEL);
- Les organisations socio-professionnelles (éleveurs, artisans, producteurs agricoles);
- L'Union des Femmes Elues conseillères des communes des Départements du Borgou,
 Alibori et des Collines (elles représentent plus de 30% des femmes élues conseillères communales au Bénin);
- Plusieurs projets/programmes dont les actions s'inscrivent dans le cadre du développement économique local; ces projets/programmes sont financés par la Coopération Suisse ou le Conseil Régional de Picardie (dans le cadre de la Coopération Décentralisée); il s'agit de:
 - Le programme d'appui u secteur du développement rural (PASDER/DDC), le programme Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire (B'EST/DDC),
- L'appui du CIDR pour la promotion du DEL avec l'appui du Conseil Régional de Picardie;
- Également, la radio et télévision Nationale (ORTB) a été invitée pour la couverture télévisionnelle et radiophonique de la séance pour une retransmission en direct.

Le séminaire a démarré avec le mot d'ouverture fait par le Vice-président de l'ADÉCOB, M Babio I. Issaou, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a fait une introduction du contexte de l'activité dans le cadre du Groupe de Villes Intermédiaires créé au sein de CGLU.



Par la suite, le modérateur du séminaire, M Mama Bassarou, Chargé de Programme Aménagement du territoire au sein de l'ADéCoB a présenté le programme de la journée et a invité les participants à faire un tour de table pour les présentations.

Avant d'entamer les communications programmées, une vidéo sur la Ville de Chefchaouen d'environ 5 minutes a permis de donner aux participants une idée générale de la ville et ses environs.

La première communication est venue de la main de Mme Eva Gallardo, Chargé de la Coopération décentralisée au sein de l'Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC), pour présenter l'expérience de la Commune de Chefcahouen en termes de coordination de la Coopération décentralisée et son orientation vers la mise en place des initiatives de Développement économique locale.

Ainsi, après une brève introduction sur le contexte légal marocain vis-à-vis des collectivités territoriales, la présentation s'est concentrée sur les différents instruments ayant été développés par la Commune pour assurer une bonne gouvernance des actions de coopération sur le territoire et l'identification des projets DEL, à savoir : le Plan Communal de Développement ; le Groupe de Travail Municipal pour la Coopération et le Développement, dont un premier résultat fut le Bilan de la Coopération décentralisée sur Chefchaouen (période 2010- 2013) ; l'Agence Municipale de Développement et le réseautage.

Quelques chiffres sur l'évolution des projets de coopération au cours des dernières années, le profil et nationalités des partenaires ainsi que le passage des projets très centrés sur le domaine de la bonne gouvernance au domaine du DEL, ont été exposés.

Pour compléter cette présentation la circulation de quelques exemplaires du Bilan de la Coopération Décentralisée à Chefchaouen a fait le tour de la salle de réunion.

La deuxième présentation, a été assurée par Mme Dalila El Harras, Directrice de l'Agence Municipale de Chefhaouen qui a exposé le travail de l'AMDC, à travers un passage par sa mission, objectifs, secteurs d'intervention (Tourisme, Artisanat et agriculture) et la carte de services (informations, diffusion et promotion de l'économie locale ; recherche ; éducation et formation ; conseils techniques).

Une explication plus précise sur le Dossier de la « Diéta Méditerrannéa » a été également réalisée par le Directrice de l'AMDC, compte tenu de l'importance du travail de mise en valeur de ce patrimoine immatériel ayant été reconnue par l'UNESCO en 2010 et se positionnant au cœur de la promotion des produits du terroir, profitant des avantages de ce label internationale.

La troisième communication sur le projet de création du Centre de dynamisation du tissu économique a été exposée par **M Elias Afassi, Coordinateur du projet CDTE**.

Le CDTE est un projet de création d'une pépinière d'entreprises est une action impulsée par la Commune urbaine de Chefchaouen, la Municipalité de Villafranca de Penedes (Espagne) et l'Association Chefchaouen pour le développement économique, dans le but de promouvoir le développement et initiatives entrepreneuriales des femmes artisans et assurent la gestion de l'espace et un soutien administratif aux nouvelles entreprises dans le secteur artisanal.

La pépinière cède temporairement l'utilisation d'un espace aux nouvelles entreprises et coopératives bénéficiaires, qui peuvent aussi profiter d'un certain nombre de services de base et optionnelles telles que la formation, conseils et services.

La pépinière d'entreprises a été établie comme un espace physique, qui vise à faciliter la création, le démarrage et la consolidation de nouvelles entreprises ou de la viabilité des entreprises existantes, pour l'insertion ultérieure dans le marché.



Cette première partie du séminaire consacrée aux expériences DEL mise en place dans la Commune de Chefchaouen, a été complétée par une quatrième communication concernant l'initiative de création d'un réseau d'entreprises d'entraînement au Maroc et son intégration dans l'association Europen-PEN International, nommée Programme SEFED, ayant également été présenté par **Mme El Harras**. Son l'objectif général est la création de deux centres de simulation (Ajdir et Chefchaouen) avec deux entreprises d'entraînement qui opèrent avec la Centrale de simulation espagnole et dans le Réseau mondiale d'entreprises « Pen international » présent dans 42 pays, et ce, pour former 40 étudiants (20 étudiants pour chaque centre ayant un profil de jeunes diplômés en chômage).

Le SEFED permet de Former et préparer les ressources humaines locales afin de faciliter l'accès des jeunes vers le marché du travail. En améliorant la formation dans le domaine de l'administration et la gestion des entreprises. L'itinéraire SEFED est estimé en Simulation et formation complémentaire et dure pendant six mois (600 heures de formation : entreprise d'entrainement=400H, formation complémentaire=200H, stage entreprise= 120H et insertion). L'entreprise simulée est divisée en deux départements : comptabilité/gestion du personnel et commercial marketing. En tête de chaque département se trouve un formateur/chef de département. Il y a une rotation interne dans le département et une fois que le stagiaire a bien maitrisé on lui fait une rotation pour l'autre département.

Ces quatre communications ont été suivies de débats, de questions-réponses et de commentaires. En dehors des questions d'éclaircissement auxquelles les communicateurs ont répondu à tour de rôle, les participants ont marqué un grand intérêt pour les principaux points suivants :

- Le leadership du Maire de la ville Chefchaouen qui apparaît à travers l'ensemble des initiatives qui ont été présentées (participation à plusieurs réseaux, prise d'initiatives qui n'étaient pas gagnées d'avance, etc.); il faut rappeler qu'une vidéo introductive dans laquelle le Maire présente sa Commune a été projetée;
- La valorisation des éléments culturel/historiques locaux pour le développement économique, notamment dans le secteur du tourisme ; l'initiative de la Diète méditerranéenne a étonné à cet effet les participants ;
- L'originalité de la démarche des acteurs de la ville de Chefchaouen qui ont su transformer une situation de contrainte (région de montagne et éloignée de la capitale) en des atouts sur lesquels s'appuie le développement; cette démarche et cette ténacité a suscité de l'admiration; aussi banal que cela puisse paraître, les participants ont été particulièrement intéressés à cet effet par la maîtrise de l'eau;

La deuxième partie de l'atelier a porté sur l'exposition des expériences DEL mis en place au niveau du Département du Borgou ; elle s'est articulée autour de 5 communications.

La première communication a porté sur le *Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR)*; cette présentation a été faite par le Directeur de l'Unité de gestion des Partenariats dans le cadre de ce programme, M. Jacques Mensah Essou. Il a mis l'accent, dans sa présentation sur le mécanisme de Warrantage et le Fonds communal de développement agricole FCDA. Ce dispositif a pour objectif d'éviter le bradage des produits agricoles et améliorer les revenus des producteurs. Dans une démarche d'"approche-acteur", le programme travaille à accompagner les Organisations Socioprofessionnelles qui sont les principaux acteurs qui animent la vie économique des départements du Borgou, à opérationnaliser leurs plans de développement.



Les principaux résultats obtenus à ce jour portent sur :

- l'installation et renforcement des capacités des comités de gestion ;
- la mise à disposition des documents de gestion et occupation réelle des magasins ;
- la capacité de stockage qui a augmenté ;
- une base de données disponible :
- une stratégie de mise en œuvre du warrantage ; et enfin,

un accompagnement pour le choix du mode approprié à la gestion selon l'étude de capitalisation des modes de gestion.

Les principales perspectives du programme portent sur :

- La Mise en place d'un dispositif qui garantit de la qualité des produits warrantés;
- la conquête et entretien des marchés d'écoulement des produits warrantés ;
- l'appropriation du mécanisme de warrantage par les acteurs à la base (les OSP);

la Gestion transparente du mécanisme à la satisfaction des parties prenantes et le respect des engagements (remboursement à 100% des crédits).

Le Fond Communal de Développement Agricole FCDA: composante du PASDeR, vient combler un déficit de financements appropriés et adaptés aux besoins des producteurs du secteur agricole; il vise le renforcement de la Capacité des acteurs-clés à saisir les opportunités de financement du secteur agricole ainsi que sa mise en œuvre en tant qu'instrument de financement des chaines de valeur. Il constitue un apprentissage pour les acteurs communaux intervenant dans le domaine agricole à mieux capter le financement.

Pour ce qui est des liens avec le développement économique local, l'on trouve :

- la création de dynamiques internes au niveau local,
- une synergie d'actions entre acteurs d'un même territoire,
- la valorisation des potentialités socioéconomiques locales,
- la création de liens d'affaires, d'emplois et de richesses,
- la sécurité alimentaire et bien-être social, animation de la vie socioéconomique locale et, enfin,
- l'instauration d'un climat de paix.

La deuxième communication a été réalisée par M Mamoudou ABDOULAYE, Coordonnateur adjoint du PAFPAAqui a présenté le **Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisanale (PAFPAA)**:

Le projet s'étale sur quinze ans dont la première phase est en cours de 2013-2017 qui a une envergure nationale par rapport aux trois premiers résultats (1) pilotage/concertation (2) développement des Métiers artisanaux (3) développement des métiers agro-sylvo-pastoraux)(4) et une Envergure régionale (les 14 communes du Borgou-Alibori) par rapport au quatrième résultat (financement de 3000 CQM/CQP, 3500 formation continue, etc.)Axé sur quatre résultats :

Résultat 1. Le sous-secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) est orienté et piloté de manière efficace à travers des dispositifs (national et départemental) fonctionnels

Résultat 2. Le sous-secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) est orienté et piloté de manière efficace à travers des dispositifs (national et départemental) fonctionnels

Résultats 3. Les métiers agro-sylvo-pastoraux et les qualifications agricoles sont développés (chef d'exploitation familiale agricole), validés et mis en pratique par les acteurs concernés (10 métiers concernés)

Résultats 4. Les jeunes et les adultes ont accès à une formation professionnelle agricole et artisane adaptée au marché (3,000 pour CQP/CQM; 3,500 pour formation continus; 500 apprenants agricoles).

Avec des partenaires à l'échelle national et un financement international mais ce projet connait des difficultés à citer :

La principale difficulté rencontrée est relative à la lenteur administrative ce qui désorganise la planification des activités prévues au niveau du programme mais cela n'empêche qu'il a un défi à relever :

- Mise en place d'un système de financement de la formation professionnelle par les maries
- Renforcement du réseau de partenariat autour de la formation professionnelle.
- Le projet possède un plan d'action annuel ambitieux.

La 3ème présentation sur le Programme B'est "Bénin – Entreprendre Solidaire avec son Territoire" a été fait par M Max Abidji. Ce programme a objectif de promouvoir des entreprises au service de l'Homme et de son Territoire, au Nord et au Sud.

Démarrage en 2007 suite à la préoccupation des maires des Collines de se doter d'un programme de promotion des entreprises locales. Et en 2013, le programme B'EST, a été étendu vers le Borgou, à travers un partenariat avec la Coopération suisse est lancé dans le but de développer sur 4 ans (2013-2016) dans les Collines et le Borgou un réseau de 25 entreprises solidaires, aptes à impliquer 3000 acteurs économiques locaux et à créer 500 emplois.

Le programme est mené conjointement par plusieurs acteurs associés : la société Coopérative SENS, le Groupement Intercommunal des Collines avec le soutien technique et financier de la Région Picardie, de la Coopération Suisse et des investissements privés.

En chiffres, le programme a atteint 30 entreprises solidaires accompagnées dans le Borgou et les Collines, 800 personnes vulnérables associées aux chaines de valeur des ES, 100 M de chiffre d'affaire généré par les ES.

Plus de la moitié des entreprises accompagnées par le programme B'EST interviennent dans la transformation des produits agricoles: la majorité de la population vit de l'agriculture et la transformation apporte une plus-value et des débouchés aux matières premières et permet d'offrir des produits agroalimentaires de bonne qualité et sains (vin, volaille et œufs, poudre de feuilles de moringa, champignon, yoghourt, fabrication de produits naturels à base de soja, gingembre, miel et sous-produits de l'apiculture.

Le programme a agi également dans les secteurs de l'Apiculture, Construction en matériaux locaux, Energie rurale.

Parmi les perspectives du programme, se trouvent :

 La priorité est mise sur la création du chainon ville-campagne en connectant un réseau de petits producteurs (agriculture familiale) aux circuits courts agroalimentaires par les entreprises solidaires en milieu urbain;

- La construction d'un Pôle d'activités et Entreprises Solidaires à Parakou (pépinière) en synergie avec l'ADECOB;
- La valorisation des produits solidaires du Borgou;
- Le renforcement de capacité et co création (Expertise externes sur les métiers de la transformation agroalimentaires : mission boulangers, brasseur, etc.) ; La quatrième présentation a été faite par M Sarki Yantesnnou, Gérant de l'hôtel les « Triangles », et d'un centre éco touristique a fait une communication autour de l'identification récent du secteur touristique comme une alternative convenable pour la diversification des sources de l'économie locale et comme une voie attractive de contribution au développement durable du Département du Borgou, très dépendant jusqu'à présent d'une agriculture extensive que ne garantisse pas l'entrée stable des revenus pour la population dans sa globalité, ni la génération de recettes suffisants pour les communes.

Ainsi, lors de sa présentation, M Sarki a mis en exergue les potentialités du Département du Borgou pour faire du tourisme un secteur clé du développement du département. Puis, en effet, le Borgou compte avec des potentiels naturelles (reliefs, les fleuves, les forêts) et culturelles (les cultures, les divinités, l'histoire), devenant de sites et produits touristiques qu'il faut mettre en valeur pour attirer et fidéliser les visiteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux.

Pour finir, M Sariki a choisi des exemples concrets de démarches entamés par les forces vives du Département pour identifier des circuits touristiques autour des potentialités historiques du département, tels que les évènements liés à la résistance face au colonisateur qui, pourraient d'ailleurs être renforcés avec l'organisation de quelques festivités et rugissement de monuments visant à donner une charge symbolique à cette stratégie de développement du tourisme culturel. Une phase de concertation des acteurs locaux autours de ces idées, ainsi que le déroulement de quelques sorties touristiques pour tester le possible intérêt des touristes et les enquêtes à posteriori ont eu lieu au cours de ces deux dernières années.

La cinquième présentation de cette seconde partie de l'atelier d'échanges sur le DEL avec les acteurs du département du Borgou a porté sur les défis liés au DEL dans ce département. Elle a été faite par M. Moudachirou SOULE, Secrétaire Exécutif de l'ADéCoB. L'intéressé est parti d'un rappel sur le processus ECOLOC qui a été mené dans le département, de 2006-2007 à 2010, en rappelant les principales phases et son déroulement. Ensuite, il a abordé les potentialités de ce département (sur le plan économique) avant de dresser les caractéristiques du département et les fondements de son économie.

Il a fini son exposé sur les défis liés au DEL, mettant l'accent sur notamment l'énorme croissance démographique (4,35%) et la croissance urbaine qui s'en suit ; les défis liés au DEL ont été également abordés en prenant en compte, le vulnérabilité de plus en plus perceptible de la région aux changements climatiques qui se manifestent chaque année par des grandes pluies suivies de violents vents qui créent des inondations et d'importants dégâts matériels, humains et autres.

Ce second round de présentations a été également suivi de débats, commentaires et questions-réponses. A l'issue des échanges, il est apparu qu'en dépit des potentialités énormes que présente le département du Borgou et des opportunités pour son développement, des défis non-négligeables restent à relever.

JOURNEE 5 : N'DALI 27 FEVRIER 2015

Le dernier jour de l'échange d'expériences a été consacré à une séance pratique sur le logiciel d'accès libre et gratuit « Open Street Map » (OSM), à laquelle ont participé 12 personnes, dont 9 fonctionnaires venant des Communes de Nikki, Parakou, Tchaourou et notamment, N'dali. La présentation a été faite par M Elias Afassi, avec le soutien de Mme Harras et Mme Gallardo pour la traduction en français de l'espagnol et l'arabe.

La journée a été divisée en trois séances de travail, à savoir :

- 1. Présentation générale du logiciel OSM (historique, évolution et diffusion dans le monde, les différents usages et quelques exemples de villes ayant élaboré sa cartographie OSM), y compris le projet OSM de la Ville de Chefchaouen;
- 2. Sortie de terrain pour collecter les références de quelques points d'intérêt au niveau du Centre-ville de N'dali ;
- 3. Création du compte OSM au niveau de l'ADéCoB et tentative d'insertion de données collectées ;

OSM est un projet ayant été lancé en 2004 et visant à produire et fournir gracieusement des données géographiques à toute personne et tout organisme le désirant.

Open Street Map est une carte du monde entier d'accès libre, éditable par tous et toujours en évolution.

OSM n'est pas seulement une base de données de la carte, il est un écosystème d'applications et de services pour : Capturer de données, éditer, transformer, créer et publier.

Le projet OpenStreetMap Chefchaouen est un projet pilote à l'échelle nationale, financé par la commune urbaine de Chefchaouen et exécuté par l'Agence municipale pour le développement local (AMDC).

Il s'agit donc d'un projet collaboratif en ligne pour créer, éditer et présenter l'information cartographique des voies de transport, des points d'intérêt touristique, les noms des quartiers et rues de la ville, ainsi que pouvoir utiliser des données géographiques de façon collaborative.

La journée à N'dali sur la sensibilisation autour de cet outil, a permis aux fonctionnaires des communes sus mentionnées de découvrir un logiciel d'accès libre et gratuit pour l'élaboration d'une cartographie de leurs villes qui pourra être très riche en information et leur permettrait de l'exploiter pour multiples usages (identification de circuits, catalogues, etc.)

Malgré, les difficultés de connexion à internet trouvées lors du déroulement de la séance d'insertion de données, les participants ont compris le potentiel d'un tel logiciel et ils ont manifesté leur intérêt pour en disposer de la version numérisée des guides existants au niveau de Chefchaouen.

Ainsi, l'équipe de l'AMDC s'est engagé à suivre en contact avec l'ADéCoB pour ensemble essayer d'identifier des moyens qui permettront l'accompagnement des communes de l'ADéCoB dans la maitrise du logiciel OSM.



CONCLUSIONS

- Le constat d'une forte mobilisation des communes membres de l'ADéCoB autour des questions liées au développement économique local;
- Une bonne coordination pour permettre l'accomplissement de l'agenda programmé, si riche en visites de terrain ;
- Un grand intérêt dans le renforcement des liens de coopération entre l'AMDC et l'ADéCoB pour l'identification de projets de coopération décentralisée sous une approche Sud - Sud dans le domaine du DEL ,de la gouvernance et la décentralisation, notamment, sur l'intercommunalité;
- L'identification de trois thèmes prioritaires, à savoir : le transfert de la méthodologie SEFED de l'AMDC à l'ADéCoB, la maitrise du logiciel OSM par l'ADéCoB et le transfert du modèle de centre Songhaï pour la transformation socioéconomique des zones rurale;
- La volonté de donner suite aux échanges mail pour le partage de la documentation liées aux expériences visités et celles exposés lors de l'atelier ;
- Le constat d'un potentiel dans le secteur touristique pour le faire devenir un secteur phare du développement du Département du Borgou à travers son innovation, planification, etc.;
- Possibilités pour l'identification des initiatives de coopération dans le secteur du tourisme solidaire et culturel, notamment, sous forme d'échanges d'expériences sur Chefchaouen;
- Un grand intérêt de l'ADéCoB à faire part des réseaux et groupes de réflexions servant d'occasions d'échanges et renforcement de capacités pour plus d'efficacité;
- Face à l'énorme défi qu'impliquent la croissance démographique et le développement urbain dans le Borgou, le Secrétaire Exécutif a un projet de thèse qui porte sur ce centre d'intérêt et il recherche des opportunités de son financement ; la mise en œuvre de ce projet de thèse pourra contribuer à renforcer les capacités d'analyse de l'ADéCoB.















Crédits:

Supervision:

Sara Hoeflich de Duque, CGLU

Coordination:

Eva Gallardo, Chefchaouen

Organisation de l'activité et conception de la méthodologie:

Agence Municipale de Développement de Chefchaouen (AMDC)

Association de Développement des Communes du Borgou (ADéCoB)

Textes et Edition:

Eva Gallardo, Chefchaouen

Dalila El Harras, Chefchaouen

Conception graphique:

Lina Gast, CGLU

Photographies:

Elias Afassi, Chefchaouen

Liens et information complémentaire: www.uclg.org















avec le soutien de



